

Les risques industriels

Aujourd'hui, la Ville de Mâcon compte, sur son territoire, différents établissements dont les activités peuvent être considérées comme dangereuses (silos de céréales, unité de chauffage urbain, sites de production industriels...).

Toutes ces conditions (activité, produits) rendent l'aléa important. Cet aléa peut prendre différentes formes : l'incendie, l'explosion et le bleve (explosion de gaz provenant d'un liquide en ébullition).

Parmi elles, la société Stogaz, site classé Seveso-seuil bas

La société Stogaz est actuellement un site classé « Seveso - seuil bas » suite à l'arrêté préfectoral en date du 10 septembre 2018 et selon l'article L.515-36 du code de l'environnement. Autrement dit, les risques industriels sont très faibles sur la commune de Mâcon qui n'a désormais plus besoin d'établir un plan des risques technologiques industriels, ni un plan particulier d'intervention.

Les obligations d'une entreprise Seveso-seuil bas

- > Réduction et mise en œuvre d'une politique de prévention des accidents majeurs au sein de l'entreprise
- > Réalisation d'une notification
- > Mise en œuvre d'un système efficace de gestion de la sécurité
- > Information préventive à la population



HÔTEL DE VILLE DE MÂCON

Quai Lamartine
71018 CEDEX Mâcon

Accueil physique et téléphonique de l'Hôtel de Ville : du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h00 et le samedi de 9h00 à 12h00.

☎ 03 85 39 71 00
Allô Mairie : 0800 337 273

